

COMBAT
ULTIME
EN TERRITOIRE MOHAWK

Projet de film documentaire 52 minutes



Projet de film documentaire 52 minutes
Tous droits réservés IDDN 2002

Synopsis – le sujet

Le Combat ultime

Le Combat Ultime est également connu sous les dénominations suivantes : Ultimate Fighting, Combat Extrême, Mixed Martial Art, Shoot Fight, Freestyle Fighting, ...

Cette discipline se veut une rencontre entre deux adversaires, sous la forme d'un sport de combat dans lequel tous les coups sont permis... sauf les morsures et l'arrachage des yeux...

Particulièrement violent, le Combat Ultime emprunte ainsi ses techniques à l'ensemble des disciplines sportives de combat : lutte, boxe, Jiu-Jitsu, Judo, Kickboxing, ...

Le combat peut se dérouler en position debout (coups portés depuis toutes les parties du corps), et au sol (coups, prises de soumission, ...)

Le vainqueur remporte la combat par KO, abandon de l'adversaire ou décision de l'arbitre.

A ce jour, quelques décès sont à déplorer dans le cadre d'organisation de combats ultimes, mais les défenseurs de la discipline préfèrent les comparer au plus grand nombres de morts occasionnés sur les rings de boxe.

Le Combat Ultime est né aux Etats-Unis en 1993, crée par Bob Meyrowitz, qui désirait mettre en place un réseau télévisé de PayperView consacré à un nouveau sport ultra violent.

Ainsi naquit le UFC (Ultimate Fighting Championship), qui fut très rapidement controversé en raison de l'extrême violence de ses rencontres.

Toutefois, cette pratique sportive connut rapidement l'engouement de nombreux spectateurs et téléspectateurs, acquis à ce genre de sport. Et ce, sur l'ensemble du territoire nord-américain, notamment au Canada.

Au fil des années, la pratique du Combat Ultime, devenant de plus en plus rentable et ayant trouvé son public, s'est peu à peu institutionnalisée.

A l'instar des autres disciplines sportives, des fédérations ont été créées, le système a généré ses "stars", et des règles précises ont été mise en place (*Règlement de sécurité de la Fédération Canadienne de boxe mixte*).

Ainsi formaté, le Combat Ultime, ou Combat Extrême, est désormais un sport particulièrement prisé au Canada, avec ses galas et ses shows, et certains centres de formation aux arts martiaux dispensent même des cours spécialisés aux techniques de cette discipline sportive.

L'équivalent de L'UFC des Etats-Unis se nomme UCC (Universal Combat Challenge) au Canada.

Toutefois, certains combats hors fédération, non officiels et gardant pour principe premier la violence à offrir comme spectacle, seraient organisés dans certaines réserves indiennes, territoires souverains par excellence, donc hors d'atteinte des législations...

Ainsi se retrouverait mis à jour le concept d'origine du Combat Ultime : l'affrontement entre des gladiateurs des temps modernes, une sorte de "combat de coq" humain, où tout est permis pour vaincre son adversaire, pour la plus grande joie d'un public de parieurs venu soutenir ses favoris.

La réserve de Kahnawake

La réserve de Kahnawake se situe à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Montréal, au Québec.

La réserve s'étend sur près de 5.000 hectares et est peuplée d'environ 8.000 habitants.

Kahnawake est l'un des territoires réservés aux Peuples Premiers, appelés autochtones, territoires qui résultent de plusieurs siècles d'histoire du peuple amérindien Mohawk (ou Iroquois), aux conflits de luttes, de conciliations entre les peuples, de colonisation ainsi, en l'occurrence, que du développement de l'urbanisation de la métropole montréalaise.

Comme toute réserve indienne, Kahnawake, est un territoire souverain, auto-régulé par un conseil tribal interne, avec ses propres règles, son administration, sa police (les "Peace Keepers"), etc...

Une sorte d'état dans l'état...

Toutefois, Kahnawake, comme l'ensemble des réserves indiennes, ne peut évidemment vivre en autarcie. Il s'agit donc d'une enclave au sein d'un autre territoire, en l'occurrence la province canadienne du Québec.

Aussi, il existe forcément des "ponts", des recoupements, des liaisons entre les communautés, la province du Québec (donc l'Etat canadien) et la réserve, que ces liaisons soient culturelles, économiques, sociales, commerciales, politiques, etc... D'où la nécessité de légiférer ou, du moins, de tenter d'harmoniser les modes de fonctionnement entre les populations autochtones et non-autochtones. Ce qui a généré un certain nombre de "traités" au cours des siècles.

La réserve de Kahnawake défend et gère depuis longtemps l'intérêt de cette souveraineté, de cette forme d'autonomie lui permettant, en tant que quasi zone-franche, de profiter de certains des avantages de la société québécoise –de l'homme blanc- sans en subir forcément les inconvénients. A titre d'exemple, les "peuples premiers", en tant que tel, sont exempt de toute taxe au gouvernement québécois.

Cet état de fait indispose les populations non autochtones et génère nécessairement une source de conflits entre communauté indienne et gouvernement québécois.

Les événements sanglants d'Oka, en 1990 en sont l'un des exemples les plus marquants (affrontements meurtriers entre Mohawks et armée québécoise).

Ainsi, puisque non-dépendante des législations provinciales, la réserve de Kahnawake constitue-t-elle, quasiment en plein cœur de Montréal, une porte ouverte à toute sortes de dérives, illégales pour le reste du Québec : trafics divers, contrebande, organisation de jeux de hasard, hébergement de casinos en ligne par la réserve, etc...

Afin de tenter de réguler ces activités, un certain nombre de conventions ont été mises en place, entre le gouvernement québécois et les responsables de la réserve, les "Chefs de bande".

Ces accords, ou "ententes", visaient principalement une harmonisation des modes de fonctionnement entre Kahnawake et le Québec, et portaient notamment sur : la fiscalité et le commerce du tabac, de l'alcool et des carburants, l'administration de la justice et de l'état civil, les services de police communaux et d'état, l'aide au

développement économique, etc... ainsi, en ce qui nous concerne, qu'une certaine "entente sur les sports de combat".

Cette entente sur les sports de combat fut ainsi récemment établie, instituant notamment la mise en place de la "Kahnawake Athletic Commission", chargée, entre autres, de superviser l'organisation des spectacles des sports de combat sur le territoire de la réserve...

Des engagements qui ne seraient pas toujours suivis sur la réalité du terrain...

Il semblerait en effet, qu'aujourd'hui encore, des Combats Ultimes "purs", sauvages, sans règles de déontologie et hors de tout formatage sportif, continuent à se dérouler sur le site de Kahnawake, pour le plus grand plaisir des amateurs, prêts à payer le prix fort de leur émotion.

... Des combats de coqs humains, violents, au bénéfice d'organiseurs profitant du "no man's land" juridique que constitue cette réserve indienne, à deux enjambées de Montréal.

COMBAT ULTIME EN TERRITOIRE MOHAWK

Projet de film documentaire 52 minutes

Tous droits réservés SGDL / IDDN 2002

Synopsis – Séquencier prévisionnel

Scène 1 – Prologue

Assez rapidement : vues générales du Canada, puis recentrement sur la ville de Montréal.

Commentaire : brève présentation touristique, façon "City guide", de Montréal la francophone, fière de sa pluralité culturelle.

Scène 2

Peu à peu les plans se rapprochent d'un club de sport spécialisé dans les techniques de combat : salles d'entraînement, ring,...

En parallèle, images d'archive : retransmissions télévisées de rencontres sportives : boxe, lutte, catch, ...

Commentaire : les populations nord-américaines sont friandes de spectacles de sports de combat, que ce soit en salle ou à la TV. Avec le temps, il y a eu une recrudescence de demande en la matière. On connaît, par exemple, le succès des matches de catch scénarisés, mis en scène... Mais le public demandant toujours davantage d'affrontements et de violence, est né le principe du Combat Ultime, l'Ultimate Fighting.

Scène 3

Images d'archives : Les premiers combats de l'UFC (Ultimate fighting Championship) mis en place par Bob Meyrovitz. Puis les combats de l'UCC depuis 7 ans.

Intervenant, Montréal : Stéphane Patry, promoteur de l'UCC (Universal Combat Challenge), équivalent canadien de l'UFC, qui organise des manifestations de Combat Ultime au Canada depuis 7 ans.

Genèse et historique du Combat Ultime (et de l'UCC), et de son arrivée sur le territoire canadien. L'engouement du public pour cette discipline, l'organisation des manifestations. Les difficultés rencontrées avec les administrations, les négociations menées.

Scène 4

Organisme gouvernemental québécois, chargé des sports. Bureau ou salle de sport.

Intervenant : représentant du ministère des sports.

Les dérives d'un sport d'une telle violence. Les réflexions collectives et textes mis en place, les négociations avec les organisateurs.

Scène 5

Retour sur la salle de sport. Des élèves s'entraînent au Combat Ultime.

Intervenant, Montréal : Normand Grimard, instructeur d'un haut niveau sur de multiples sports de combats et arts martiaux. Donne des cours de Combat Ultime. Le Combat Ultime est entré dans les mœurs au Canada. Sa pratique s'est institutionnalisée. Des formations sont données. Explications des règles (le ring octogonal, les coups permis, l'arbitrage, etc...)

Images de matches et d'entraînement.

Commentaire : Si le Combat Ultime est désormais régulé, un certain public reste toujours très demandeur d'une forme de pugilats sans règle. De tous temps, depuis les arènes romaines, l'être humain a été avide de la violence donnée en tant que spectacle...

Scène 6

Réserve de Kahnawake.

Le jour se lève sur la réserve. La ville s'éveille. Les commerces ouvrent leurs portes, les enfants vont à l'école, etc...

En parallèle, palette graphique : carte géographique et évolution des déplacements du peuple Mohawk au cours de l'histoire

Commentaire : Brève présentation géographique, historique et démographique de la réserve. Kahnawake se trouve aux portes de Montréal.

L'activité économique de la réserve se met en mouvement, les cours à l'école ont commencé, les Peace Keepers commencent leur ronde, les services hospitaliers se mettent en place, ...

Intervenants : Benoît Dugré, historien du Québec et Sabine Hargous (auteur de "Les Indiens du Canada, Tant que l'herbe poussera...").

Mise en place, historique et politique, du parcours du peuple Mohawk, permettant de comprendre le statut juridique très particulier des réserves indiennes au Canada, et plus particulièrement au Québec. Le principe de territoire souverain.

Scène 7

Rapidement, images d'archives : les événements tragiques d'Oka en 1990, plus diverses sources montrant les manifestations indiennes plus ou moins violentes, plus ou moins revendicatives, plus ou moins acceptées par la société québécoise...

Les dérives : vente de tabac et d'alcool sans taxes, paris clandestins, hébergement de casinos en ligne,...

Intervenant : un non-autochtone d'Oka, habitant à proximité de la réserve, livrant ses impressions sur les activités illicites de la réserve.

Commentaire : du fait de son autonomie législative par rapport au reste du Québec, Kahnawake s'est sentie libérée de certaines responsabilités vis-à-vis de la communauté environnante. En résulte un territoire ouvrant grand ses portes à toutes sortes d'activités lucratives, et pas nécessairement légales, car difficilement contrôlable par les autorités du territoire l'entourant, le Québec.

Scène 8

Un Combat Ultime irrégulier se déroulant au cœur de la réserve de Kahnawake. Violence du combat, violence des spectateurs venus de l'extérieur pour s'extasier et parier. Les différentes phases du déroulement de la manifestation.

Commentaire : nécessairement, ce statut de "no man's land" a enclenché un certain nombre de dérives. Certains promoteurs de spectacle n'ont pas hésité à bénéficier de cette brèche, et à organiser, afin de répondre à un certain public, des spectacles de Combats Ultimes irréguliers au sein de la réserve de Kahnawake.

Scène 9

Réserve de Kahnawake.

Intervenant : Joseph Norton, chef de bande de la réserve.

Point de vue des indiens sur le déroulement de telles activités au sein de la réserve, faisant partie des activités "importées", leur part de responsabilité, assumée ou non ? S'agit-il d'une bravade supplémentaire à l'ordre établi que refusent les indiens ? S'agit-il simplement d'un business profitant des usages de l'homme blanc ? Point de vue plus généralisant sur le rapport de la réserve aux autorités québécoises.

Scène 10

Images de Combats Ultimes au niveau de la réserve.

Puis on se retrouve à l'extérieur de la réserve, dans un bureau en ville.

Intervenant : responsable du gouvernement, rattaché aux affaires indiennes, concernant les sports de combat.

Explications au sujet de la mise en place d'un certain nombre d'"ententes" entre le Québec et Kahnawake, notamment les accords traitant de l'organisation des sports de combat au sein du territoire Mohawk proche de Montréal. Rappel des ententes signées, mise en avant de l'instauration de l'institution de la "Kahnawake Athletic Commission", censée gérer la réglementation dans ce domaine.

Scène 11

Une salle de sport à Kahnawake.

Divers entraînements sportifs et images d'archives concernant les exploits des équipes issues de la réserve (basket, hockey...)

Intervenant : responsable de la Kahnawake Athletic Commission.

Point de vue sportif au niveau des sports pratiqués au sein de la réserve : disciplines officielles, et approches des disciplines non-officielles, dont le Combat Ultime.

Scène 12

Le Combat Ultime se déroulant au sein de la réserve bat son plein. Les combattants sont au maximum de leur forme Les prises et les coups pleuvent... pour le plus grand plaisir des spectateurs-parieurs.

Intervenant : un barman indien officiant près de l'arène. Son point de vue sur l'organisation de tels spectacles dans sa réserve, ainsi que sur l'effervescence suscitée. Le rapport du Mohawk de base à ce genre de discipline au sein de sa réserve.

Scène 13

Images d'archives : Combats Ultimes "officiels" organisés par l'UCC mis en parallèle avec les combats officieux se déroulant dans les réserves.

Intervenant : Stéphane Patry.

*Explication par rapport aux difficultés rencontrées par l'UCC pour rendre officiels et rentables les manifestations organisées par l'organisation.
Son point de vue vis-à-vis de ce qui se passe dans les réserves, éloigné de tout contrôle.*

En appui aux propos de Stéphane Patry :

Intervenant : Stéphane Ouellet, pratiquant officiel du Combat Ultime.

L'avis d'un sportif concerné par le Combat Ultime sur ce qui se pratique dans la réserve de Kahnawake. Les motivations du pratiquant, son rapport à la violence de la discipline, son regard sur l'organisation non-réglémentée de combats... Le prix à payer pour les participants.

Scène 14

Réserve de Kahnawake.

Le spectacle de Combat Ultime est terminé.

Les combattants se changent, les spectateurs, venus de l'extérieur, reprennent leurs voitures, quittent la réserve et rentrent chez eux.

Intervenants (points de vus mêlés, et contradictoires, montés très rapidement): responsables de la réserve, non-autochtones habitant à proximité, combattants, responsables du gouvernement québécois, supporters de cette pratique sportive, représentants de l'UCC, etc...

Scène 15 – Epilogue

Réserve de Kahnawake.

Le spectacle est fini, on range et on nettoie.

Les enfants sont en classe, ils apprennent. Les gens font leurs courses. Les malades se font soigner à l'hospital de la réserve. Les policiers municipaux procèdent à des contrôles routiers. Les entreprises et commerces fonctionnent.

Intervenant : Lynn Jacobs, animatrice communautaire, d'origine Mohawk, et qui, après avoir traversé le monde entier, est revenue vivre à Kahnawake, vivre sa philosophie d'environnementaliste, de défense de la relation privilégiée de l'homme à la terre, à la nature, au sein, notamment, du programme écologique dénommé "Kanata 2000".

En point final, et en accroche sur l'avenir : son point de vue sur le développement de la communauté Mohawk de la réserve de Kahnawake, son peuple. Les dérives actuelles, les améliorations ou redressements à envisager. Le rapport à envisager avec les autorités québécoises.

Plans généraux de la réserve de Kahnawake, mais aussi de Montréal, fourmillante d'activité.

Commentaire, en final : Quel est l'avenir des réserves, de leur relation au Québec, au Canada ? Les Peuples Premiers seront-ils contraints à s'orienter vers une ouverture sur l'extérieur, au risque de disparaître ? Quelles ententes proposer ? Une vision communautaire, une municipalisation ? Quelles solutions pour

endiguer des dérives qui ne sont pas nécessairement comprises comme telles par les indiens?

Ne s'agirait-il pas là de l'ultime combat des Mohawks ?

COMBAT ULTIME EN TERRITOIRE MOHAWK

Projet de film documentaire 52 minutes

Tous droits réservés IDDN 2002

Note d'intention

L'idée de ce documentaire m'est venue suite à l'écoute d'une brève entendue à la radio, sur l'antenne de RFI, il y a quelques mois.

Ce sujet radiophonique faisait état d'une pratique sportive intitulée "Combat Ultime", pratique totalement inconnue en France...

Le journaliste expliquait que ce sport était né il y a une quinzaine d'années aux Etats-Unis, et qu'il s'agissait d'une forme de combat sans limite, où tous les coups étaient permis pour vaincre son adversaire. Les deux combattants étaient enfermés dans une cage de fer, entourée d'un public nombreux.

Entre deux combats, la cage était nettoyée de son sang, tandis que les parieurs allaient miser au bar sur leurs favoris du prochain match.

Le journaliste spécifiait que ce genre de combat, à cause de sa violence, avait été interdit aux USA depuis cinq années et que, de fait, ils étaient désormais officieusement organisés dans des réserves indiennes, territoires souverains.

L'intérêt d'un projet de film documentaire traitant du Combat Ultime dans les réserves indiennes m'a immédiatement sauté aux yeux.

Il existait en effet un tel décalage, pour moi, entre ce sport de combat ultra violent et l'idéal de la philosophie indienne que me renvoyait mon imaginaire...

Néophyte dans les deux matières, j'ai donc entrepris de me documenter et de creuser le problème en le confrontant à la réalité.

Dans un premier temps, je me suis donc renseigné sur le Combat Ultime ;

Ce sport, âgé d'une dizaine d'années, semble avoir déjà beaucoup fait parlé de lui. Mais il semble également s'être "assagi", avoir atteint l'âge de maturité et être entré dans les mœurs. Des fédérations existent, des règlements également. Des tournois sont fréquemment organisés au grand jour, à l'instar des autres sports, notamment au Canada et dans la province francophone du Québec. Un certain nombre d'instituts de formation délivrent d'ailleurs des cours d'initiations aux techniques du Combat Ultime.

Il s'agit là du côté "officiel" de la pratique de cette discipline.

Je me suis ensuite penché sur le cas des réserves indiennes ;

L'histoire des peuples indiens au Canada fait qu'aujourd'hui les tribus se retrouvent enclavées dans les parcelles de territoires qui leur ont été allouées.

C'est assez compliqué, mais ces territoires sont souverains, autogérés par un système de clans, de chefferies, avec des "gouvernements" et des forces de polices autonomes, internes, des systèmes éducatifs et de santés propres, etc....

Au Québec, plus particulièrement, ce statut souverain dont bénéficient les indiens, n'est pas sans causer de problèmes et irriter tant la population québécoise que le gouvernement.

A titre d'exemple, hors langages ethniques, les indiens ne parlent qu'anglais, rejetant systématiquement l'emploi la langue française, pourtant officielle et particulièrement défendue au Québec...

En fait, les indiens font figure d'enfants turbulents, et refusent toute atteinte à leur liberté de la part de la communauté québécoise, sans pour autant rejeter ce qui pourrait leur apporter profit.

J'ai donc choisi d'étudier plus particulièrement la réserve de Kahnawake, proche de Montréal, car particulièrement représentative de ce problème de non-compréhension entre les communautés non-autochtones et la population indienne.

En effet, à de nombreuses reprises, Kahnawake s'est illustrée et s'est fait rappeler à l'ordre par les autorités.

En fait, depuis un certain nombre d'années, la réserve est devenu le "mouton noir" du Québec : drogue, armes, contrebande de tabac et d'alcool, organisation de paris illicites...

C'est ainsi, notamment, que Kahnawake serait devenu le lieu d'organisation de Combats Ultimes crus, live, hors circuits officiels.

Rien d'aseptisé ... aucune limite : du "vrai" Combat Ultime pur jus...

Mon intention première, dans ce film, est de laisser la libre parole à l'ensemble des intervenants, qu'ils soient "blancs ou rouges", pratiquants de Combat Ultime, responsables des fédérations sportives, amateurs de cette discipline, chefs de bandes indiens, représentants du gouvernement ou de la réglementation sur l'alcool et le tabac, formateurs, non-autochtones vivant à proximité des réserves, etc...

Le fil conducteur de ce documentaire restera bien entendu le Combat Ultime, ses règles, ses techniques, la manière dont sont organisées les rencontres, officielles bien sûr, mais également non-officielles....

Mais peu à peu, au fil du film, plus qu'un simple conducteur, le Combat Ultime et son principe de combat violent "hors les règles", rebelle, deviendront la métaphore d'un tout autre sujet : la mise en avant de la difficulté des liens entre les Québécois et les Nations Premières, de leurs rapports de force, souvent violents.

Mettre en avant ces difficultés de communication, de compréhension, de respect mutuel, devrait permettre une approche universelle, en appuyant sur un point sensible : le statut des peuples indiens aujourd'hui, à l'aube du troisième millénaire.

Les peuples premiers tendent à disparaître peu à peu chaque jour, avec leur culture et leur philosophie.

Le caractère rebelle des Mohawk, peut-être l'une de leur dernières luttes pour revendiquer ce qu'il reste de leur identité, sera ainsi illustré par la parabole d'un sport de combat, particulièrement violent, Le "Combat Ultime".